Rubrique 1	**Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise**	
1.1	Identificateur de produit	
	Nom commercial	Zimmerpflanzen-Spray
	Synonyme	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées	
	Utilisation	Insecticide et acaricide biologique
	Utilisations déconseillées	
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité	
	Fournisseur	Andermatt Biogarten AG
	Adresse	Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone	+41 (0)62 917 5000 (heures de réception)
	E-mail	info@biogarten.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Téléphone	145 (Tox Info Suisse)

Rubrique 2	**Identification des dangers**	
2.1	Classification de la substance ou de la préparation	
		N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.
2.2	Éléments d'étiquetage	
		SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. EUH208: Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut déclencher une réaction allergique. EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102: Tenir hors de portée des enfants.
2.3	Autres dangers	
		La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persitent, ver bioaccumulative) resp. ne releve pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne releve pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

Rubrique 3	**Composition/informations sur les composants**	
3.1	Substances	
		Produit phytosanitaire produit fini contient 1% (10 g/L) huile de colza naturelle et 0.01% (0.1 g/L) de pyréthrines.
3.2	Préparations	
	Préparation composée de substances figurent ci-après avec autres mélanges inoffensifs	

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'en-registrement	Classification	Concentration (% w/w)
pyréthrines et pyréthroïdes	CE:232-319-8	Acute Tox. 4, H332 H312 H302 Asp. Tox. 1,	<0,5

	CAS : 8003-34-7	H304 AquaticAcute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H317 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400	<0,5

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
Après inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Après contact avec la peau	Rincer la peau contaminée à grande eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Après contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Après ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Recommandation pour le médecin	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés:	Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
Autres informations	Non disponible.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Mesures d'hygiène	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Pyrèthre (8003-34-7)
Valeur VME: 5 mg/m3 (i)
Valeur VLE sur une courte durée: Aucune valeur disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage	Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales. (EN 166)
Protection des mains	Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. (EN 374)
Protection corporelle	L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. (EN 340)
Autre protection cutanée	Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection spécial n'est requis. Ne pas inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

	Autres	Ne pas décharger dans l'environnement.

Rubrique 9	**Propriétés physiques et chimiques**	
9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Aspect	liquide
	Couleur	blanc
	Odeur	Hulie végétale
	pH	5.8
	Point/intervalle de fusion	Non disponible
	Point/intervalle d'ébullition	Non disponible
	Point d'éclair	Non disponible
	Taux d'évaporation	Non disponible
	Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
	Limite d'explosivité, supérieure	Non disponible
	Limite d'explosivité, inférieure	Non disponible
	Pression de vapeur	Non disponible
	Densité relative	Non disponible
	Hydrosolubilité	Non disponible
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible
	Température de décomposition	Non disponible
	Viscosité, dynamique	Non disponible
	Propriétés explosives	Non disponible
	Propriétés comburantes	Non disponible
9.2	Autres informations	
		aucun

Rubrique 10	**Stabilité et réactivité**	
10.1	Réactivité	
		Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2	Stabilité chimique	
		Le produit est stable.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	
		Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4	Conditions à éviter	
		Aucune donnée spécifique.
10.5	Matières incompatibles	
		Aucune donnée spécifique.
10.6	Produits de décomposition dangereux	
		Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Rubrique 11	**Informations toxicologiques**	
11.1	Informations sur les effets toxicologiques	
	Toxicité aiguë par voie orale	Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité aiguë par voie cutanée	Aucun effet important ou danger critique connu.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut causer une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut causer une sensibilisation de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non disponible.
Danger par aspiration	Non disponible.

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit	
Toxicité pour les poissons	Donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Donnée non disponible
Toxicité pour les algues	Donnée non disponible
Composants	**1,2-benzisothiazole-3(2H)-one**
Toxicité pour les poissons	CL50 (Salmo trutta (truite commune)): = 2,18 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): = 2,18 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): = 0,11 mg/l Durée d'exposition: 72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation: S'élimine bien par biodégradation.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

12.4 Mobilité dans le sol

Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB et pas des substances PBT.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

12.7 Autres informations

aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l’élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	
	Produit	Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.
	Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides, les mettre tels quels dans les poubelles ménagères.

Rubrique 14 Informations relatives au transport

14.1	Nummero ONU	
		Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
14.2	Désignation du produit	
		Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
14.3	Classe dangereuse	
		Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
14.4	Groupe d'emballage	
		Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
14.5	Dangers pour l'environnement/étiquetage des substances dangereuses pour l'environnement	
		Non applicable
14.6	Précautions particulières pour l'utilisateur	
		Non pertinent

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
	Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 2 pollue l'eau.
	SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Autorisé pour l'utilisation on professionnelle. Il est interdit de réutiliser l'emballage du produit.
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	
		Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Rubrique 16 Autres informations

		Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.
i	Révision	
		Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
	Date	17.06.2021